

# La base de l'Ile-Grande, un acteur essentiel du nautisme

## Note de présentation des activités et des besoins

---

### I. Des publics accueillis variés

Historiquement, la base nautique accueille des publics nombreux et variés tout au long de l'année, dont :

- des sportifs (en club ou en individuel) ;
- des scolaires en voile externe (écoles primaires, collèges, lycées) ;
- la population locale en voile loisir ;
- des groupes hébergés dans d'autres centres du territoire (ex. : Centre du Baly) ;
- des touristes (en stage ou sorties ponctuelles).

Parallèlement, en complémentarité de la pratique, la base héberge des groupes :

- des scolaires en classe de mer (agrément Éducation Nationale pour écoles primaires, collèges, lycées) ;
- des colonies de vacances (service jeunesse des mairies, comités d'entreprise...) ;
- d'autres groupes divers : randonneurs, plongeurs, SNSM, pompiers, comité départemental de voile, clubs sportifs, adultes en situation de handicap, mères isolées, etc.)

### II. Des activités multiples

Grâce à son plan d'eau privilégié, elle propose de nombreuses activités :

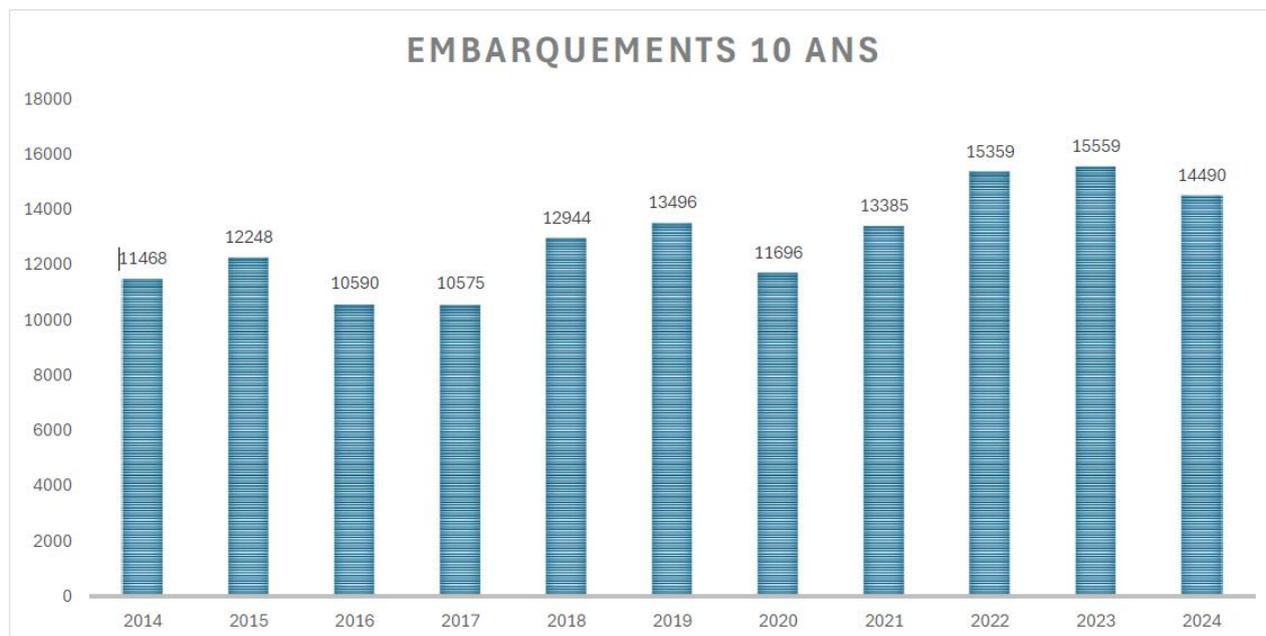
Pour le nautisme :

- voile légère : catamaran, dériveur, planche à voile, wing foil
- voile sportive
- stages de vacances
- location de matériel pour sorties sur le plan d'eau
- organisation de régates
- voile externe

Dans le cadre des séjours hébergés :

- des activités nautiques
- de l'éducation au milieu marin
- des visites en lien avec la mer : LPO, Sept Îles, Aquarium, Parc du Radôme etc.

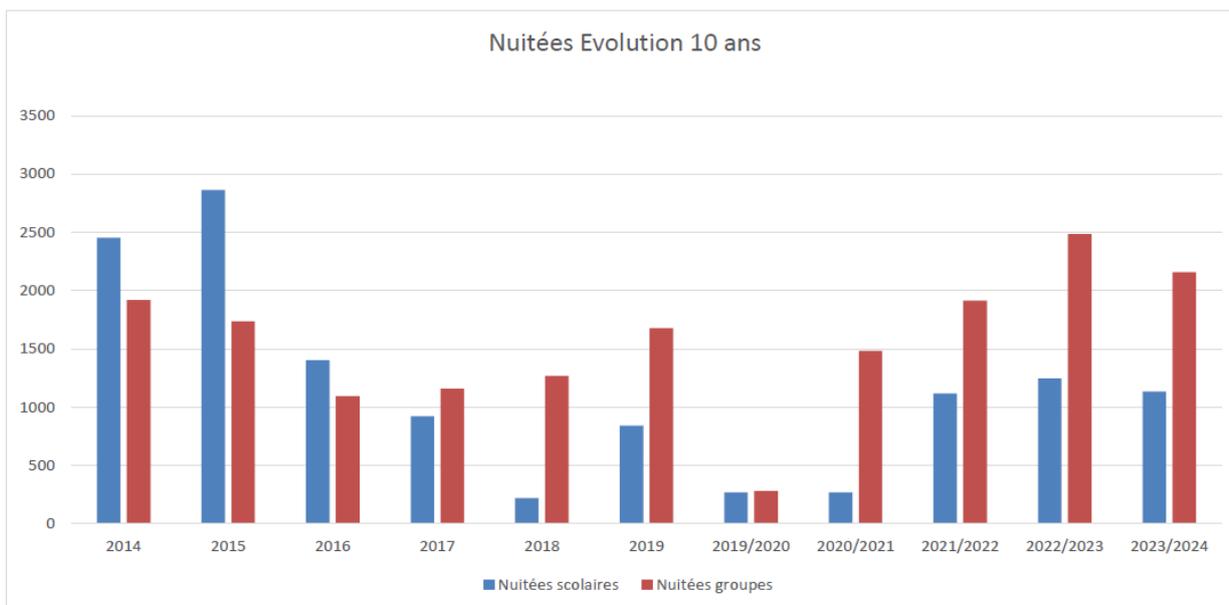
### III. Une activité soutenue



Au cours des 10 dernières années, l'association poursuit le développement de son activité avec des embarquements en hausse de plus de 26 % depuis 2014. L'échec du premier projet de réhabilitation du bâtiment et le choc du Covid 19 ont été en partie dépassés avec une reprise des embarquements depuis 2020. L'année 2024 marque un ralentissement (-7 %) dû aux activités internes et club.

BILAN D'ACTIVITE 2023/2024							
	2018 / 2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	Ecart N/N-1
<b>Activités école de Voile</b>	<b>8081</b>	<b>7474</b>	<b>9038</b>	<b>9674</b>	<b>9786</b>	<b>9707</b>	99%
Stage collectif des particuliers	5489	5537	6230	5875	6075	<b>5785</b>	95%
Location, cours particuliers, balade en mer	1104	1405	1472	1407	1035	<b>1072</b>	104%
Groupe externe	666	430	850	1592	1626	<b>1229</b>	76%
Classe externe	739	102	486	710	1000	<b>1493</b>	149%
Découverte du milieu marin externe	83	0	0	90	50	<b>128</b>	256%
<b>Activités des internes</b>	<b>1216</b>	<b>240</b>	<b>771</b>	<b>1313</b>	<b>1314</b>	<b>1251</b>	95%
Groupe interne	425	13	325	181	291	<b>163</b>	56%
Classe interne	633	70	281	610	341	<b>607</b>	178%
Découverte du milieu marin interne	158	157	165	522	682	<b>481</b>	71%
Marche Aquatique	80	26	41	82	167	<b>210</b>	126%
<b>Activités Club</b>	<b>4199</b>	<b>3982</b>	<b>3576</b>	<b>4372</b>	<b>4459</b>	<b>3532</b>	79%
École de sport – Équipe de club	1925	1938	1740	1651	1387	<b>1080</b>	78%
Suivi sur les régates Optimist Laser	526	234	120	504	400	<b>242</b>	61%
Organisation de régates	138	131	28	76	65	<b>152</b>	234%
Voile Loisir	1344	1511	1453	1619	2156	<b>1501</b>	70%
Animations	49	53	0	153	0	<b>40</b>	
Marche Aquatique	217	115	235	369	451	<b>517</b>	115%
<b>Total des activités</b>	<b>13496</b>	<b>11696</b>	<b>13385</b>	<b>15359</b>	<b>15559</b>	<b>14490</b>	93%

Dans le détail, le nombre d'embarquements des adhérents externes (non hébergés à la Base) reste stable. Par contre, les classes et groupes sont moins nombreux en raison, selon les organisateurs, principalement des locaux vétustes et du manque de vestiaires pour séparer les internes et les externes. L'évolution des nuitées du graphique suivant le montre. La chute en 10 ans est particulièrement sensible pour les scolaires.



Les activités club, à vocation davantage sportive, sont en recul (-16 %). La réorientation vers les écoles de voile en externe permet une progression des activités (+20 %).

Toutefois, l'évolution des publics différents qui se côtoient dans les vestiaires (scolaires, sportifs, internes/externes) crée une promiscuité défavorable à chacun des secteurs. La chute des activités club en est un des symptômes (-44%). Ainsi, ces dernières années de nombreuses structures n'ont pas reconduit des contrats de prestation avec la base nautique. Encore dernièrement, un Comité inter-entreprises, habitué du site, a dû à regret annoncer qu'il ne pourrait « reproduire le séjour en 2025 car nous ne pouvons partager les douches avec les clients de la base nautique. Il s'agit de mineurs ».

#### **IV. Des équipements nautiques de valeur mal protégés faute d'espace**

Pour permettre l'ensemble des activités et satisfaire la demande, la base dispose d'un parc de bateaux, de planches et autres équipements nautiques, souvent coûteux et devant répondre en permanence aux normes de sécurité. Afin d'en assurer la préservation, une grande partie de cet équipement doit être abritée.

- Les bateaux (coques) restent stockés à l'extérieur dans le parc (environ 60 unités).
- Les bateaux sécurité et d'encadrement sont également stockés en extérieur avec leur moteur. Chacun des moteurs représente une valeur de 4 300 €. Les moteurs devraient pouvoir être protégés en intérieur.
- Depuis la démolition de l'ancien garage et au regard de l'évolution du parc, les planches à voile, kayaks et stand-up paddles sont entreposés à l'extérieur. Ces matériels se dégradent plus rapidement que la normale ; ils doivent être entretenus et renouvelés plus régulièrement. Représentant une valeur de l'ensemble supérieure à 20 000 €, le risque de vols est accru. Des vols ou dégradations volontaires ont été constatées.
- Le local de stockage des voiles de planches s'avère trop exigü et n'est pas assez haut. De fait, le matériel frotte le sol et d'abîme.

- Faute de place, les voiles et l'accastillage des bateaux sont stockés dans un unique conteneur maritime en location de 20 pieds, bien trop exigü, non isolé et très humide. Ceci entraîne un vieillissement prématuré de ce matériel particulièrement sensible.
- Concernant les combinaisons mises à disposition, l'absence de local dédié pour un séchage efficace conduit à leur détérioration rapide et à des désagréments en matière de confort.
- La configuration du site, qui fait que le parc à bateaux est traversé en permanence par les promeneurs du GR34 ou les usagers de la plage, entraîne des chocs et contacts avec le matériel, sans parler des conflits d'usage.

## V. Un acteur économique du nautisme

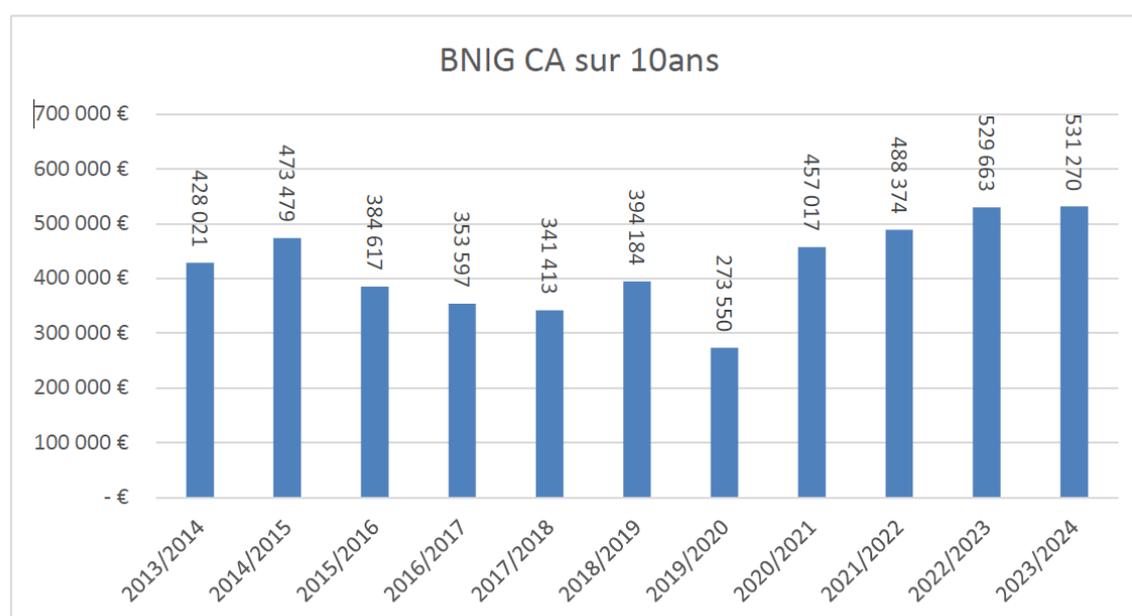
L'association emploie :

- 5 salariés en CDI temps plein
- 1 salarié en Contrat apprentissage sur 2 ans
- 3 salariés en Contrat saisonnier 6 mois
- 12 moniteurs et 4 aides moniteurs (vacances scolaires, week-end)

Ces personnels représentent 9 Équivalents Temps Plein annuel.

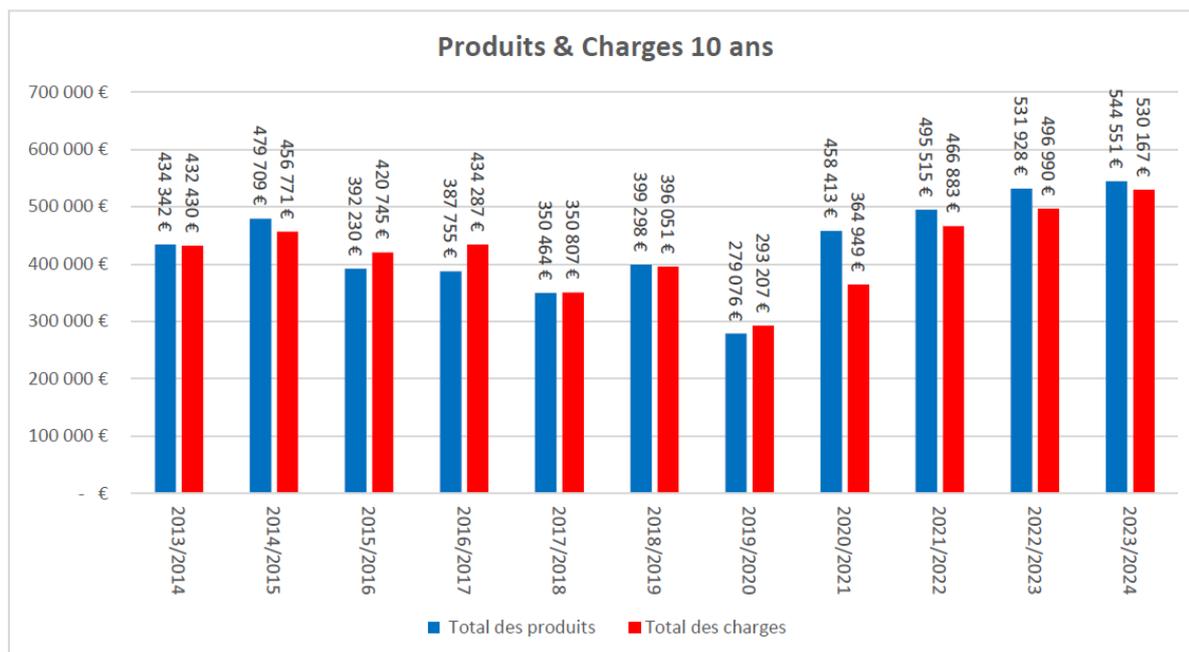
Les locaux actuels n'offrent qu'un seul vestiaire « moniteurs » pour tous ces personnels. En période estivale, 18 personnes doivent quotidiennement cohabiter dans un espace de 10 m<sup>2</sup>, en outre sans séparation homme/femme.

Grâce à l'implication des membres bénévoles de l'association et des employés, le chiffre d'affaires est en progression ces dernières années. Il semble parvenir à un plateau en 2024.



Comme le montre le graphique suivant, les résultats annuels sont fragiles. Les trois derniers exercices montrent une bonne gestion de l'équipement qui dégage chaque année un excédent (27 000 € en moyenne).

Celui-ci s'est toutefois réduit en 2023/2024 en raison de la baisse des activités et surtout de la hausse des charges (bâtiment énergivore, type d'activités, etc.).



## VI. Conclusion

La progression des embarquements, la réorientation des publics (externat) occasionnent une fréquentation accrue ; signe du potentiel de l'activité nautique. Les locaux nécessaires au bon accueil et à la préservation des équipements nautiques s'avèrent gravement insuffisants. Les risques avérés de perte de public et le coût d'entretien du bâtiment et des matériels rendent les résultats économiques fragiles. Ces faiblesses sont démontrées dans les quelques statistiques exposées plus haut. L'engagement des acteurs de la base nautique permet de préserver l'activité. La réhabilitation des locaux et la création d'espaces de vestiaires et de stockage sont indispensables pour maintenir la qualité des prestations essentielle à la pérennité de l'activité nautique.